

Vietnam

- Population : 92,5 millions
 - PIB/hab. (en dollars) : 2 052
 - Régime de parti unique
 - Indice de développement humain (IDH) : 0,666 (116^e rang sur 187 pays)
 - Indice d'inégalité de genre (IIG) : 0,308 (60^e rang sur 147 pays)
 - Indice de perception de la corruption (IPC) : 31 points sur l'échelle de 0 (fort corrompu) à 100 (très peu corrompu)
 - Membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est depuis 1995.
-
- Une statistique officielle du ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales dénombre 33 000 personnes prostituées au Vietnam. Des sociologues chiffrent leur nombre à 200 000. A Hô-Chi-Minh-Ville, 58 lieux publics et environ 33 000 enseignes soupçonnés d'être des lieux de prostitution.
 - Prostitution illégale, mais vide juridique autour de la prostitution masculine. Les femmes prostituées encourent des amendes de VDN 100 000 à VDN 300 000 (4,12 à 12,36 €/4,50 à 13,50 US\$) et une incarcération de 24 heures alors que les clients encourent des amendes de VDN 500 000 à VDN 5 millions (20,6 à 206 €/22,50 à 225 US\$). Depuis une loi de 2012, les articles 119 et 120 du Code pénal définissent la traite des êtres humains, et celle à des fins d'exploitation sexuelle est punie de 3 à 20 ans de prison.
 - En 2014, sur 472 suspects de traite des êtres humains (à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle), 413 ont été condamnés à des peines de 3 à 15 ans de prison (*U.S. Department of State*, 2015).
 - Pays de destination pour le tourisme sexuel pédophile. Ces touristes viennent d'autres pays d'Asie, du Royaume-Uni, d'Australie, d'Europe et des Etats-Unis (*U.S. Department of State*, 2015).
 - Phénomène important de traite interne.
 - Trafic de « mariées » vers la Chine en expansion.
 - Pays d'origine des victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle.
 - Pays de destination des victimes d'exploitation sexuelle vietnamiennes : Chine, Cambodge, Laos, Thaïlande, Malaisie, Fédération de Russie.

En 2015, l'exploitation sexuelle au Vietnam reste un problème important. La proximité avec les grandes destinations du tourisme sexuel, qui ont renforcé leur répression en matière de tourisme sexuel dès les années 90 (principalement la Thaïlande et les Philippines), a été un point capital dans le développement de l'exploitation sexuelle dans le pays. La pérennité de la situation socio-économique vietnamienne explique en partie le constat selon lequel les gains de la prostitution sont parmi les plus élevés du pays. Le Vietnam s'arme progressivement d'un

arsenal normatif de plus en plus abouti et agit activement, au niveau national comme international, pour lutter contre l'exploitation sexuelle. Mais certains obstacles à la lutte, légaux ou sociaux, continuent de freiner fortement ce combat, qui occupe aujourd'hui, une part importante de la scène publique. En matière de corruption, le pays ne semble pas avoir effectué de progrès. Aucune poursuite des agents publics à l'intérieur du pays, aux frontières comme dans les ambassades, n'a été constatée.

Prostitution et traite au Vietnam: Continuité des formes et développement des moyens

Le Vietnam est avant tout un pays d'origine et, en second lieu, un pays de destination des victimes de traite. Les femmes et enfants vietnamiens victimes des réseaux de traite à des fins d'exploitation sexuelle sont principalement exploités et envoyés en Chine, au Cambodge, en Malaisie et en Fédération de Russie. Les condamnations pour traite confirment ce constat. En décembre 2014, une ressortissante vietnamienne qui faisait passer des femmes en Fédération de Russie a été condamnée à 10 ans de prison (*Tuoi Tre News*, 18 décembre 2014). En janvier 2015, une opération de la police de Malaisie a permis de sauver 136 femmes vietnamiennes exploitées sexuellement dans un night-club de Kuala Lumpur (*Than Nien News*, 4 janvier 2015). Les trafics sexuels se concentrent également au niveau des frontières avec le Laos, le Cambodge, la Chine et les victimes peuvent être, à terme, envoyées en Thaïlande ou en Malaisie. Les Vietnamiennes migrantes « volontaires » vers d'autres pays se retrouvent souvent asservies et exploitées sexuellement. Une enquête auprès des services d'accueil des victimes de traite concluait, en 2014, à la prévalence des victimes de nationalité vietnamienne (35,2 % des victimes participant à l'enquête), ainsi qu'à celle de l'exploitation sexuelle comme finalité de la traite (28,5 %) (*IOM*, 2014). Le pays a longtemps avancé que 11 240 personnes prostituées exerçaient sur le territoire. Cependant, l'augmentation des formes et moyens de prostitution ont amené les institutions à repenser ce chiffre. En décembre 2014, une réunion de chercheurs et représentants du gouvernement, a reconnu un fort développement de l'industrie du sexe sur les réseaux sociaux (Facebook...), d'une part, avoir des difficultés à contrôler et suivre ces nouvelles formes de prostitution, d'autre part (*Thanh Nien News*, 21 décembre 2014). Selon le ministre du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales, il y aurait environ 33 000 personnes prostituées au Vietnam, chiffre qui ne cesserait d'augmenter (*Thanh Nien News*, 11 janvier 2015). Des sociologues portent ce chiffre à 200 000 personnes prostituées à plein temps ou de manière occasionnelle (*L'Express/AFP*, 22 septembre 2014).

La prostitution se concentre dans des lieux spécifiques comme Hanoi, Hô-Chi-Minh-Ville et leurs régions périphériques (*Thanh Nien News*, 21 décembre 2014). Un rapport de la police municipale d'Hô-Chi-Minh-Ville, transmis au ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales en septembre 2014, fait part de l'évolution croissante de l'industrie du sexe dans la métropole, malgré l'effectivité des contrôles depuis 10 ans (*Thanh Nien News*, 17 septembre 2014). Le rapport constate une hausse des prostitutions masculines hétérosexuelle et homosexuelle, et du profit généré par cette activité, comme l'illustrent ces affaires de réseaux de prostitution impliquant des top-models, chanteuses et actrices, qui faisaient payer la passe 7 000 US\$ (6 464 €).

Ces scandales de prostitution de personnalités populaires se sont multipliés depuis 2014 (*Thanh Nien News*, 15 avril 2015). Le rapport fait état de 5 500 personnes prostituées au sein d'établissements particuliers d'Hô-Chi-Minh-Ville, ainsi que 200 personnes prostituées *outdoor*. D'autres statistiques portent à plus de 33 000 le nombre d'établissements liés à la prostitution dans Hô-Chi-Minh-Ville (salons de massages, bars à karaoké, bordels) (*South China Morning Post/AFP Hanoi*, 22 septembre 2014). A Hanoi, les personnes prostituées opèrent aujourd'hui au grand jour dans les rues du centre-ville malgré les nombreuses descentes de police, le démantèlement de réseaux d'escorts de luxe et des campagnes de « nettoyage » (*L'Express/AFP*, 22 septembre 2014). Dans les villes côtières, les bordels seraient même ouvertement exploités, protégés par les gangs mafieux locaux, et parfois même avec la complicité de certaines autorités locales corrompues. Les clients sont majoritairement des touristes du Japon, de Corée du Sud, de la Chine, de Taïwan, du Royaume-Uni, d'Australie, des États-Unis et d'Europe (*U.S. Department of State*, 2014). Les trafiquants sont autant de groupes organisés que des individus. Les recruteurs appartiennent souvent à la famille ou à l'environnement proche de la victime. Le consentement des proches de la victime est assez fréquent, qu'il soit actif ou passif. Il est parfois même à l'origine de l'exploitation. Le « trafic de mariées » constitue fréquemment la première entrée dans les réseaux d'exploitation sexuelle. Les mariages forcés se font majoritairement vers la Chine. Le recours à la confiscation des papiers d'identité, à la servitude pour dettes... pour contraindre les victimes vietnamiennes à se prostituer est une technique largement utilisée. Une enquête de l'*Organisation Internationale pour les Migrations* (OIM) sur les victimes de traite dans la région du Mékong précise que les femmes sont souvent issues de minorités ethniques du nord du Vietnam (*IOM*, 2014).

La prostitution connaît également un accroissement des moyens : les personnes prostituées opèrent autant dans des cafés, des salons de coiffure, des spas, des salons de massage, que dans des lieux publics tels les parcs ou la rue. Les endroits « traditionnels », comme les bars à karaoké ou les *beer gardens*, cèdent quelque peu le pas à la prostitution *outdoor* (*NSWP*, 18 septembre 2014). Les autorités d'Hô-Chi-Minh-Ville ont identifié 58 lieux publics et environ 33 000 enseignes susceptibles d'abriter des activités de prostitution. L'usage d'internet et des téléphones portables comme outil de promotion des activités de prostitution a augmenté (*Thanh Nien News*, 17 septembre 2014). Internet est également fortement utilisé par les trafiquants pour le « recrutement » des victimes. Le schéma usuel consiste à approcher des jeunes femmes et filles via des réseaux sociaux, les fréquenter et construire une relation amoureuse pour ensuite les emmener, sous un prétexte fallacieux, au-delà des frontières et les forcer à se prostituer. Cette méthode amène incidemment une extension des profils sociaux des victimes qui relèvent de plus en plus de la classe moyenne citadine (*U.S. Department of State*, 2014).

Les victimes d'exploitation au Vietnam: Vulnérables à bien des égards

Les discriminations sont nombreuses au Vietnam, notamment envers les filles et en particulier dans les régions montagneuses. Les discriminations des minorités ethniques sont légion (*Comité des droits de l'enfant*, 22 août 2012). Les femmes constituent le groupe le plus important parmi les victimes de traite (44,1 %) (*IOM*, 2014). Les enfants des régions rurales

et excentrées, notamment au Nord du pays, sont plus susceptibles de devenir victimes de traite et sont particulièrement visés par les trafiquants. Cette vulnérabilité s'explique notamment par la détresse économique et par le manque de prévention en la matière autant parmi les habitants que dans les forces de police. Une enquête menée auprès des victimes de traite estime que 38,5 % des personnes avaient déjà entendu parler de traite avant d'être exploitées. On note cependant une tendance au recrutement de personnes appartenant aux classes moyennes et vivant dans un milieu urbain, ce qui résulte du développement des moyens utilisés (internet...) pour l'exploitation sexuelle (*U.S. Department of State*, 2015). En matière de santé, selon le Directeur du Département de la prévention des maux sociaux, le taux de personnes prostituées atteintes du VIH/Sida est en augmentation (*Thanh Nien News*, 11 janvier 2015). Certaines études estiment que près de 40 % des personnes prostituées seraient porteuses du virus (*South China Morning Post/AFP Hanoi*, 22 septembre 2014). Les violences à l'égard des personnes prostituées sont également très présentes. Une étude de terrain réalisée par l'*Institut national du travail, de la science et des affaires sociales* en mars 2015, rapporte qu'environ 49,3 % des femmes prostituées au Vietnam, souffrent ou ont déjà souffert de violences de la part de leurs clients et/ou partenaires (exploiteurs ou concubins, maris...) (*Thanh Nien News*, 26 mars 2015).

Les évolutions législatives: Entre changements et résistances

En matière de prostitution

Au Vietnam, la prostitution est illégale. Le client, le proxénète et la personne prostituée sont donc réprimés. Depuis l'entrée en vigueur du décret 111/2013, le 1^{er} juillet 2013, il n'est plus obligatoire d'envoyer les personnes prostituées arrêtées dans des centres de réhabilitation. Certains centres avaient fait l'objet de controverses et scandales pour violation des droits de l'Homme (*Fondation Scelles*, 2012). Les personnes prostituées risquent aujourd'hui des amendes de VND 100 000 à VND 300 000 (4,12 à 12,36 €/4,50 à 13,50 US\$) pour leur première arrestation. Le décret limite également la durée de détention des personnes prostituées à 24h (*Tuoi Tre News*, 16 octobre 2014). La récidive peut être punie de VND 5 millions (206 €/225 US\$) Les clients peuvent être condamnés à payer selon les circonstances de VND 500 000 à VND 5 millions (20,6 à 206 €/22,50 à 225 US\$). La loi ne dispose cependant d'aucune disposition particulière applicable aux hommes prostitués. Ce qui expliquerait, pour certains, l'augmentation du nombre d'hommes prostitués homosexuels et bisexuels. Pour ce qui concerne les enfants, le Vietnam n'a toujours pas modifié sa législation en matière de définition de l'enfant, perpétuant les contradictions entre la définition de l'enfant (moins 18 ans) du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et la majorité pénale vietnamienne fixée à 16 ans. Cette incompatibilité, soulevée en 2013 dans le Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle de la Fondation Scelles, continue l'incohérence législative en matière de protection des enfants (*Comité des droits de l'enfant*, 22 août 2012). En matière de réinsertion des victimes d'exploitation, les représentants officiels d'Hanoi et Hô-Chi-Minh-Ville sont assez critiques, estimant que le système actuel ne soutient pas suffisamment les personnes prostituées qui cherchent à se réintégrer dans la société en gagnant de l'argent autrement. En

effet, même si les programmes de réinsertion existent depuis quelques années, très peu de personnes prostituées en bénéficient (*Thanh Nien News*, 26 mars 2015). Selon le ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales, seulement 500 personnes prostituées auraient reçu un prêt d'une valeur de VND 2 milliards (82 400 €/89 980 US\$). Fin 2014, le Premier ministre a assuré sa volonté d'engager une réforme dans l'optique d'un plus grand respect des droits humains (*Thanh Nien News*, 21 décembre 2014).

En matière de traite

Dans le rapport 2014 du Département d'Etat américain sur la traite des êtres humains, le Vietnam est classé en catégorie 2 pour la troisième année consécutive, après avoir passé deux années en catégorie 2 dans la liste de surveillance (Tier 2 Watch List). Ce nouveau classement signifie que le Vietnam ne répond pas encore tout à fait aux standards minimum concernant la protection des victimes de traite, mais le pays fait cependant des efforts significatifs pour y remédier. Entré en vigueur en juillet 2012, le Vietnam a adhéré tardivement au Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. État membre de l'*Association of Southeast Asian Nations* (ASEAN) et au *Coordinated Mekong Ministerial Initiative against Trafficking* (COMMIT), qui s'engagent à accentuer la coopération entre les pays membres (Asie du Sud-Est) pour lutter contre la traite des êtres humains, le Vietnam n'a cependant passé que très peu d'accords bilatéraux facilitant la coopération policière et judiciaire en matière de traite. En juillet 2013, la Cour Suprême, le procureur à la Cour Suprême, le ministre de la Sécurité Publique, de la Défense et de la Justice ont adopté une circulaire conjointe établissant les peines pour les crimes définis par la loi anti-traite de 2012. Cette circulaire est entrée en vigueur en septembre 2013, mais aucune poursuite n'a été constatée depuis. Deux nouvelles circulaires et un décret d'application ont été instaurés pour compléter la mise en œuvre de la loi (*U.S. Department of State*, 2015).

Évolutions des représentations sociales: Entre interventionnisme public et mouvements privés

Le *Central Department of Social Evils Prevention* a mis en place en janvier 2015 un programme à l'essai sur 3 communes visant l'amélioration de l'accès aux services sociaux pour les personnes prostituées. Ce projet vise non seulement les services de santé, mais aussi la prévention des violences, la lutte contre les discriminations et stigmatisations, l'objectif étant dans l'absolu de permettre aux personnes prostituées de se réintégrer dans la société pour, à terme, cesser toute activité prostitutionnelle (*Thanh Nien News*, 11 janvier 2015). La société vietnamienne, particulièrement conservatrice et attachée aux valeurs du confucianisme, considère encore majoritairement la prostitution comme un fléau social, au même titre que l'homosexualité ou la toxicomanie (*L'Express/AFP*, 22 septembre 2014). Cependant, le développement de l'industrie du sexe, les scandales autour des centres de réhabilitation pour personnes prostituées et toxicomanes, les violations des droits de l'Homme qui s'y perpétuaient, ainsi que les cas de prostitution de top models et actrices ont permis de lancer un débat dès 2013. Ce dernier a réuni la classe politique, la société civile, des sociologues réglementaristes et des organisations pro-travail du sexe autour d'arguments passant de la

nécessité d'enrayer la traite et les réseaux d'exploitation pour protéger les personnes prostituées, au caractère inévitable de la prostitution (*L'Essentiel/AFP*, 22 septembre 2014).

La représentation des personnes prostituées dans le débat reste pourtant très faible malgré la constitution en 2014 d'un réseau national de « travailleurs du sexe » vietnamiens. Pour beaucoup, l'opinion sociale sur la prostitution est cours en changement, ce qui n'empêche cependant pas, en zones rurales, la persistance de stigmatisations des victimes d'exploitation sexuelle (*Reuters*, 19 novembre 2014).

Sources

- « 136 Vietnamese women rescued from forced prostitution in Kuala Lumpur », *Thanh Nien News*, 4 janvier 2015.
- « Debate grows over legislation of prostitution », *South China Morning Post/AFP Hanoi*, 22 septembre 2014.
- « *From every angle: Using the law to combat human trafficking in Southeast Asia* », Liberty Asia, Thomson Reuters Foundation, novembre 2014.
- « La prostitution, métier légal ou fléau social ? », *L'Essentiel/AFP*, 22 septembre 2014.
- « Three HCMC restaurants found offering sex to foreigners for \$100 », *Tuoi Tre News*, 16 octobre 2014.
- « Vietnam: Débat passionné sur la prostitution », *L'Express/AFP*, 22 septembre 2014.
- « Woman gets 10 years for selling Vietnamese women to Russia for prostitution », *Tuoi Tre News*, 18 décembre 2014.
- Burrows N., « New report on Sex Work in Ho Chi Minh City reveals changes in Sex Industry over previous decade », *Global Network of Sex Work Projects (NSWP)*, 18 septembre 2014.
- Comité des droits de l'enfant, Nations Unies, *Examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 44 de la Convention, Observations finales: Viet Nam, CRC/C/VNM/CO/3-4*, 22 août 2012.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2013.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2014.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Exploitation sexuelle - Prostitution et crime organisé*, Ed. Economica, Paris, 2012.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Exploitation sexuelle - Une menace qui s'étend*, Ed. Economica, Paris, 2013.
- Hang T., « Nearly 50pct of Vietnam's sex workers are victims of violence: Report », *Thanh Nien News*, 26 mars 2015.
- Hang T., « Vietnam's sex industry evolves beyond laws », *Thanh Nien News*, 21 décembre 2014.
- Hung M., « Vietnam launches new pilot to help sex workers », *Thanh Nien News*, 11 janvier 2015.
- Huy D., « 5 arrested in HCMC prostitution bust », *Thanh Nien News*, 15 avril 2015.
- Phu D., « Sex industry thrives in HCMC despite a decade of control », *Thanh Nien News*, 17 septembre 2014.

- Son T., « Police arrests celebrity pimp in northern Vietnam », *Thanh Nien News*, 3 novembre 2014.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2014.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juillet 2015.
- Whiting A., « Former sex slave's nightmare continues long after freedom », *Reuters*, 19 novembre 2014.
- Zimmerman C., Kiss L., Pocock N., et al., *Health and Human trafficking in the Greater Mekong Subregion: Findings from a survey of men, women and children in Thailand, Cambodia and Viet Nam (STEAM)*, International Organization for Migration (IOM), 2014.